

N° 2020-81

République Française – Département de Haute-Savoie
Convocation et affichage du 06 Novembre 2020

SEANCE du 12 Novembre 2020

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le douze novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	14
Votants	21
dont Pouvoirs	07

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet

MM les Conseillers : Nicolas Laks, G. Vilmint, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, J. Personnaz, V. Roy, C. Liévin, S. Casabianca

Pouvoirs : P. Meylan donné C. Seifert, Nathalie Laks donné à Nicolas Laks, C. Roy donné à V. Roy, M. Aragon donné à S. Mercet, S. Baud donné à T. Eudes, S. Tugler-Rossi donné à C. Arhuero, F. Aragon donné à S. Pérou

Absent : A. Saint-Pierre, S. Manganelli,

A été nommé secrétaire : G. Vilmint

FINANCES- tarifs photocopies et impressions

Considérant qu'à la mairie comme à la bibliothèque, des administrés demandent régulièrement de pouvoir faire des photocopies ou imprimer des documents personnels,

Considérant que ces demandes ont un coût pour la commune (encre, papier)

Il est donc proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de prévoir les tarifs pour impression ou photocopie de la façon suivante :

Coût impression ou photocopie par face imprimée :

Noir et blanc : 0.10 €

Couleur : 0.15 €

Nous maintenons une gratuité pour les associations beaumontaises.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Maire,



Le Maire,

Marc GENOUD

